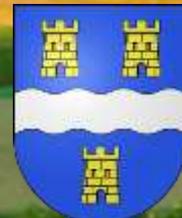


L'ECHO DU CHATEAU

à disposition sur www.dardagny.ch



Quoi de neuf... Monsieur le Maire ?

Chères habitantes et chers habitants, après cette pause estivale, voici déjà le 3^e numéro de notre journal communal. A cette occasion, je vais vous parler de la thermographie aérienne.

L'Association des communes genevoises (ACG), avec le soutien de l'Etat de Genève, a réalisé en 2011 une thermographie aérienne de l'ensemble du canton. Cette opération permet de visualiser le rayonnement thermique des toitures. Ces résultats sont disponibles sur le guichet cartographique du SITG (Système d'Information du Territoire Genevois) www.ge.ch/sitg.

L'interprétation de ces images n'étant pas facile pour des non-spécialistes, les propriétaires peuvent bénéficier

de conseils personnalisés à un tarif préférentiel.

Des éco-conseillers ont été spécialement formés pour apporter une expertise globale sur les actions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment et d'en réduire les frais de chauffage.

Qui est concerné ?

Vous, si vous êtes propriétaire d'un bâtiment d'habitation comportant moins de 5 logements, situé sur la commune.

Trois bonnes raisons de solliciter un éco-conseil subventionné :

1. le meilleur moyen d'anticiper les futures exigences légales.
2. l'opportunité de réaliser des économies et de valoriser son bâtiment.
3. un engagement en faveur de l'environnement.

Ceci est une occasion à saisir car l'éco-conseil subventionné à tarif préférentiel est valable pour les rendez-vous ayant lieu avant le 31 mai 2013.

Pour en savoir plus :

Nous avons des brochures à disposition en Mairie et, dans la mesure de nos possibilités, nous répondrons à vos questions.

Vous obtiendrez des informations supplémentaires en consultant le site www.ge.ch/energie ou en appelant l'Info-Service au 022 546 76 00.

Je vous souhaite un bel automne. Avec mes plus cordiales salutations.

Pierre Duchêne
Maire

Texte repris en partie de la brochure du service de l'énergie - ScanE

Sommaire

Edito	1
Local des jeunes	2
Communications diverses	3
Un deuxième village à La Plaine pendant la guerre 39-45	3
Le Goshinjutsu-kwai a 30 ans	4
Action sociale	4
Le parcours atypique de notre Directeur des écoles primaires du Mandement	5
Communications diverses (suite)	5
Chronique de nos aînés	6
CHAD	7
Agenda	8



Local des jeunes

Dans les années 2004-2005, la Mairie et le Conseil Municipal ont été confrontés à une augmentation des nuisances nocturnes dues pour la plupart à des réunions de jeunes adolescents. Trois endroits ont été répertoriés, à savoir les alentours de la gare, le préau de l'école de la Plaine et la cour du château de Dardagny.

La commission sociale et jeunesse est mandatée afin de déterminer l'ampleur et les raisons de ces attroupements. Il en ressort que la commune ne propose pas, ou très peu, d'activités aux jeunes en âge du cycle d'orientation, et que sans moyen de locomotion, les soirées sont parfois ennuyeuses.

Il apparaît aussi que certains des jeunes rencontrés lors de nos différents passages n'habitent pas la commune, et qu'ils utilisent le RER pour venir "passer du bon temps" principalement dans le périmètre de la gare.

En 2006, nous faisons la première réunion en invitant tous les jeunes nés en 1992 à une séance qui se déroule à la salle polyvalente. Une quinzaine de jeunes, avec quelques plus âgés, assistent à cette réunion. Pleins d'idées surgissent, allant de la construction d'un street-park à l'ouverture d'un Kebab !!

Mais la demande principale, récurrente, est la mise à disposition d'un local dont le fonctionnement reste à définir.

Suite à cette réunion, les autorités, se rendent compte que la création d'un local serait une bonne chose.

Elles se mettent à la recherche de la perle rare. En effet, nous sommes confrontés à un manque de locaux pour nos jeunes. Des pistes existent, mais, soit les lieux répertoriés sont trop petits, trop isolés, mal situés, trop près d'habitations... Pas facile !

Entre-temps, sous l'impulsion de M. Guy Ramu, la construction du "street-park" est rendue possible.

Belle avancée, mais qui fait un peu peur aux habitants logeant à proximité, craignant que le bruit et le rassemblement d'un certain nombre de jeunes ne les perturbent. Quelques réunions et la mise en place d'un règlement, principalement sur les horaires et la propreté, font que l'utilisation de cet endroit est possible dans le respect de la tranquillité de tous.

Revenons à notre local. Devant la demande de plus en plus insistante de nos adolescents, le maire de l'époque, M. Mory, propose la mise à disposition du bâtiment en bois se trouvant derrière l'école, appelé couramment "la classe de Joëlle". Voilà on le tient enfin notre local ! Situé à la Plaine, ce qui nous tient à cœur. Une fois le local trouvé, il faut en définir le fonctionnement. Nous nous sommes rendus à plusieurs reprises dans les communes voisines pour nous servir de leur expérience. Nous nous rendons vite compte que cela ne va pas être aisé. En effet, des communes ayant tenté l'expérience ont vite déchanté et certaines ont carrément fermé leur local. Nous avons tenu bon et nous avons pu enfin ouvrir ce local.

La commission sociale et jeunesse est mise à contribution. Elle réfléchit au futur fonctionnement :

encadrement, jours et heures d'ouverture, tranche d'âge concernée, règlement, etc...



Après plusieurs séances, elle décide d'ouvrir deux soirs par semaine avec deux animateurs, Tida et Philippe, et pour les enfants de 12 à 16 ans.

Le local est inauguré le 4 mai 2010. L'ouverture et les mois suivants connaissent un franc succès. Bien sûr, il y a quelques couacs, mais dans l'ensemble tout se passe bien. Les animateurs sont très attentifs à ce qu'il n'y ait aucune consommation d'alcool ou de substances interdites à l'intérieur ainsi que dans un proche périmètre. Nos deux animateurs, nous donnent satisfaction et ont du plaisir à travailler avec nos jeunes. Ceux-ci sont enchantés, la fréquentation est bonne et nous conforte dans l'idée que ce local est nécessaire. Il y a eu quelques adaptations au niveau des horaires. Actuellement notre local est ouvert les vendredis soirs et un samedi sur deux de 19h00 à 22h00.

Nous devons aussi relever que beaucoup d'habitants nous ont aidés à l'installation des lieux, en nous donnant des canapés, du mobilier, un frigo, des livres, des DVD, baby-foot, billards etc. Un merci particulier à Eric Schmidt pour son aide et son investissement au moment des préparatifs.



Après deux années de fonctionnement, l'ouverture de ce local était vraiment nécessaire et son existence n'est pas remise en question. Toutes les nuisances extérieures n'ont pas disparu, mais en parlant avec nos jeunes, la plupart sont enchantés de l'existence d'un endroit à eux.

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont rendu possible la réalisation de ce projet.

Pierre-Yves Zumbach

Communications diverses

"Contes à rebours" :

Ces soirées "chaque soir, un conte" devenues traditionnelles vont de nouveau avoir lieu du 1^{er} au 23 décembre.

Les organisatrices nous informent qu'elles recherchent encore quelques familles prêtes à accueillir le-la conteur-euse et ses auditeurs pour compléter leur calendrier. Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer d'ici au 15 octobre auprès d'Emilienne Hutin Zumbach 022 754 17 04 - 079 749 06 51

La commune a acheté des abonnements pour la saison 2012-2013 du Genève-Servette Hockey-Club. Ceux-ci sont mis gracieusement à disposition, avec la marche à suivre suivante :

1. Téléphoner à la Mairie (022 754.12.30) pour donner la date du match désiré. Si déjà pris choisir une autre date.
2. Prendre l'abonnement à la Mairie le jour du match.
3. Le rendre à la Mairie le jour suivant.

Nous répartirons les demandes afin que tous puissent bénéficier de voir au moins un match ou plus.



Kermesse

La kermesse catholique aura lieu le **28 octobre 2012**, les personnes désirant y participer sont les bienvenues.

Nous recherchons également des objets pour notre brocante; merci de vous adresser à M. Jolissaint tél : 022 754 19 55 afin de déposer les objets. Bien spécifier que cela concerne la brocante. Merci d'avance !



Un deuxième village à La Plaine pendant la guerre 39-45

Des baraquements ont accueilli quelque 800 Suisses revenus d'Allemagne et d'Autriche, où ils avaient tout perdu. Des rescapés français des camps de concentration y ont été soignés.

Automne 1945. Le 100.000^e permissionnaire américain en uniforme foule le territoire suisse, pour découvrir notre pays. Les enfants de chez nous apprennent leurs premiers mots d'anglais : "Chewing-gum, please !" Sir Alexandre Flemming décroche le Prix Nobel de médecine pour avoir inventé la pénicilline. Quelques 300 gosses sous-alimentés viennent du Tyrol pour se refaire une santé chez nous. Le "Don suisse" offre à l'Autriche des limousines Ford converties en ambulances.

A La Plaine, un village de baraquements, aménagé pour recevoir 1300 personnes, accueille 800 Suisses revenus d'Allemagne et d'Autriche. Ils ont tout perdu pendant le conflit mondial, leurs maisons, leurs entreprises. L'inquiétude quant à l'avenir se lit sur leurs visages. Ils sont en quarantaine pour éviter les risques d'épidémie.

Le journaliste et photographe Freddy Bertrand a passé une journée sur place. Les enfants bénéficient d'un enseignement général qui les occupe. A 15 heures, après la promenade, distribution de lait pour les enfants et les vieillards. Tous sont là pour démarrer une nouvelle vie en Suisse. Les célibataires s'en tirent mieux que les familles. Certains ont de la chance : un couple qui a vécu près de 30 ans à Breslau trouve un accueil chez une belle-sœur à Zweisimmen.

Les baraquements sont divisés en plusieurs logements pour les familles. Pas de barbelés autour du camp, mais un double fil de fer symbolique entoure les lieux, surveillés par un planton.

On a vu pire. La Plaine avait accueilli des internés polonais puis des Français sortant des camps de concentration. Madame Simone Hutin, de Dardagny, a raconté cette période douloureuse : "J'ai travaillé à l'infirmerie de plusieurs camps. La Plaine fut le plus dur. Nous recevions des rapatriés des camps de concentration, hommes et femmes, français pour la plupart. Ils arrivaient décharnés, véritables squelettes vivants. Sous les ordres du docteur René Delétra, nous nous efforcions de les retaper, en attendant qu'ils retrouvent leurs proches. La reconnaissance qu'ils nous témoignaient était bouleversante".



L'espace occupé par le camp, en aval du pont du Rhône, abritera après la guerre des citernes et des immeubles. Et, dans le futur un EMS et des logements.

Jean-Claude Ferrier

Cette année, le Goshinjutsu-kwai a trente ans !



Un tel événement se fête dignement. Vous êtes donc cordialement invités à venir partager la soirée du **17 novembre** prochain avec nous. Ce sera l'occasion de voir des démonstrations des différentes disciplines proposées par le club, de partager un repas avec nous (25.-/adulte, 10.-/enfant), de participer à une tombola et bien d'autres choses encore.

Si vous n'êtes pas membre du club, merci de contacter notre secrétaire, Alexandre Hayoz, qui se fera un plaisir de prendre votre inscription.

L'autre événement du Goshinjutsu-kwai, c'est bien entendu la **reprise des cours** pour la saison 2012-13 à partir du **lundi 3 septembre**.



Judo (Pascal) : Enfants (dès 2006), le lundi de 17h00 à 18h00. Moyen de 18h00 à 19h00. Adulte de 19h00 à 20h30



Jujitsu (Pierrot) : le lundi de 20h30 à 22h00 et le jeudi de 20h00 à 22h00. (Katas enseignés le dernier jeudi du mois).

Iaïdo (Jean-Louis) : le mercredi de 20h00 à 22h00 au château de Dardagny (Chaque premier mercredi du mois, l'entraînement a lieu au Yamabushi de Plan-les-Ouates), le samedi de 09h00 à 11h00 au Dojo.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter les différents enseignants (vous trouverez leurs coordonnées sur notre site : www.goshinjutsu-kwai.ch) ou notre secrétaire Alexandre Hayoz (022/754.03.33 ou alex@goshinjutsu-kwai.ch).



Dans notre prochain numéro, suite de la présentation des sociétés locales

Action sociale

Accueillantes familiales

Une professionnalisation bienvenue !

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les accueillantes familiales (AF), autrefois appelés "mamans de jour" ont acquis leur statut professionnel.

La commune de Dardagny est affiliée depuis sa création à la structure de coordination intercommunale Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM). Cette structure permet d'encadrer les accueillantes familiales et de proposer une alternative de garde aux parents.

L'accueillante doit être en possession de l'autorisation d'accueil délivrée par l'évaluation des lieux de placement (ELP) du canton de Genève. Une fois ce document obtenu et après acceptation de son dossier, elle peut être engagée par la structure de coordination.

Elle signe alors un contrat de travail et acquiert le statut d'employée de l'association intercommunale AFJ-MVM. Ce contrat lui garantit un revenu mensuel selon le nombre d'heures de garde effectué, les avantages sociaux, vacances payées, ainsi que les assurances liées à une activité rémunérée.

La structure gère toute la partie administrative, ainsi l'accueillante peut se concentrer sur l'accueil et la relation avec l'enfant et les parents. Elle bénéficie d'un encadrement pédagogique par le biais de formation continue, d'une collaboration régulière avec les coordinatrices de visites à domicile et d'une évaluation annuelle par la coordinatrice responsable.

Un lieu de rencontre et d'échange est ouvert pour les

accueillantes et les enfants tous les mardis matin. Sont proposées des activités de bricolage et d'animations diverses.

Pour les enfants, cette prise en charge chaleureuse est de qualité, dans un cadre familial, avec un groupe ne dépassant pas quatre ou cinq enfants. Ces conditions particulièrement adaptées leur permettent de recevoir une attention individualisée correspondant à leurs besoins, favorisant l'éveil, le jeu. Pour les parents, les horaires d'accueil souples peuvent s'adapter au plus près des besoins des familles, notamment pour les parents qui ont des horaires irréguliers.

Financièrement, le barème est évolutif en fonction de leurs revenus. Les repas sont compris pour les enfants préscolaires, une réduction est prévue pour les fratries. Les parents reçoivent une attestation pour les frais de garde à déduire sur la déclaration d'impôts.

Une soirée d'information est organisée pour répondre à vos questions, le 9 octobre à 20h00 au foyer de la salle polyvalente à Dardagny.

Mairie de Dardagny : 022 754 12 30 info@dardagny.ch

Accueil familial de jour : Dominique Giger

☎ 022 785 43 26 - dominique.giger@afjmvvm.ch

Isabelle Guyot

Le parcours atypique de notre Directeur des écoles primaires du Mandement

Yves Corbat est genevois pure souche : en 1975 il termine son école obligatoire en 9^e scientifique (appellation de l'époque) et aurait pu entrer à l'école d'ingénieurs; mais déjà il rêve de faire le tour du monde et ainsi il choisit un apprentissage de cuisinier en vue d'exercer ce métier loin de Genève.

CFC en poche, il décroche un contrat de commis de cuisine aux îles Bermudes. Hélas, juste avant son départ, en effectuant son école de recrues, il est victime d'un grave accident et se brise la colonne vertébrale : s'ensuit alors un long séjour à l'hôpital. Il se remet, mais n'a plus le cœur à voyager. Après une formation complémentaire, il est engagé à l'hôpital cantonal comme cuisinier diététicien. A l'époque, il y avait quelques tensions entre les gens de sa condition et la direction de l'établissement. A ce moment, un chemin parallèle se dégage; il devient délégué syndical, défendant ses intérêts ainsi que ceux de ses collègues, qui disaient de lui qu'il est bon négociateur, respectueux et écouté.

Chemin faisant et sur le conseil d'une amie, il entre à 24 ans à l'Institut d'Etudes Sociales et en ressort 5 ans après avec les diplômes d'éducateur spécialisé et d'assistant social.

Son premier job l'emmène 10 mois au Canada où il travaille comme éducateur spécialisé avec de jeunes adolescents punis pénalement. Puis, de retour à Genève, il travaille pendant une année à Clair-Bois avec des personnes en situation d'handicap.

En 1988, il est nommé conseiller social dans un cycle d'orientation à Versoix. Il y restera 14 ans avec pour mission d'accompagner, de soutenir les adolescents en difficultés ainsi que leurs familles.

En 2001, on l'appelle et lui propose de travailler comme éducateur à la santé au Service de la santé de la jeunesse. Son rôle consiste à se rendre dans les écoles primaires du canton et de travailler de manière

interactive avec les élèves à partir de programmes qui mettent l'accent sur la prévention liée aux abus sexuels et aux comportements à risques (cigarettes, alcool, fugues, exclusions, bagarres). Parallèlement, il sera nommé responsable et amené à coordonner une équipe d'une quinzaine de collaborateurs.

Pendant l'année 2007, à plusieurs reprises, lors de ses interventions à l'école primaire des enseignantes lui demandent s'il n'avait jamais pensé à postuler pour le poste de Directeur d'école primaire car, disaient-elles, "on vous verrait bien dans ce rôle".

Possédant tous les prérequis, le 24 décembre 2007, un peu comme un défi, car il n'y avait jamais songé, il postule pour devenir Directeur d'établissement primaire. Quatre mois plus tard, après multiples examens, il est engagé pour ce poste à Satigny, puis sa fonction est élargie dès août 2008 aux écoles de Dardagny, La Plaine et Russin.

Yves Corbat a un parcours atypique mais toutes ses expériences professionnelles acquises par le passé, il les met à profit dans son rôle de directeur, mettant tout en œuvre pour que ses collègues enseignants et nos enfants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles.

Les écoles du Mandement c'est : 5 écoles dans 4 villages, environ 570 élèves, 27 classes et une quarantaine de collaborateurs. Eh oui, notre Directeur court d'un village à l'autre mais également au prochain Marathon de New York, car la course à pied est un de ses hobbies, avec la plongée sous-marine dont il ramène de magnifiques photos.

Nous lui souhaitons une très bonne rentrée scolaire 2012-2013.

Claude-Alain Burnand



Communications diverses (suite)

Association pour le restaurant scolaire de Dardagny

Les responsables de l'association du restaurant scolaire recherchent des bénévoles pour compléter son équipe de service du repas de midi (la surveillance étant assurée par les personnes du parascolaire).

Il s'agit d'une ou deux fois par mois (en fonction du nombre de personnes qui s'inscrivent) de 11h 30 à 12h 30 environ. Retraités bienvenus ! S'annoncer auprès de la mairie 022 754 12 30 Par avance merci !

NB Le repas est offert aux bénévoles

FC Donzelle

Le FC Donzelle a été fondé en 1934, le club compte 97 adultes actifs et 143 juniors dont une équipe féminine, pour un total de 240 membres.

Le FC Donzelle s'entraîne et joue ses matchs de championnats au Stade du Moulin à La Plaine. Nous disposons d'un deuxième terrain sur la commune d'Avully.

La formation de nos juniors reste notre objectif pour l'intégration future de ces jeunes joueurs dans nos équipes actives. Nous nous tenons à votre disposition si votre enfant désire faire un essai. L'école de foot s'entraîne tous les mercredi après-midi dès 14h 00 au Stade.

Contact: Olivier Wälti 076 418 86 43.
Alain WALDER, Président

Chronique de nos aînés

Le repas

Le repas s'est déroulé le mardi 15 mai à l'Auberge de Dardagny dont je félicite le patron et tout son personnel, qui nous ont très bien accueillis. Nous étions 46 personnes dont la présence de M. Le Maire et de son adjointe Zaza, M. Le Pasteur et notre secrétaire qui détenait la bourse ce jour-là.

Nous nous sommes régalés du repas concocté par le chef. En entrée, salade traditionnelle de l'Auberge, suivie d'une cassolette de champignons, d'un rôti de porc avec sa garniture, et d'une tarte aux fraises (votre interlocuteur, gourmand, a eu droit à de la crème fouettée HUM!!!!!!)

Le repas ayant lieu un mardi, nous avions tous le restaurant pour nous, ce qui était agréable. A l'heure de l'apéro nous avons eu le plaisir d'écouter les discours de M. le Maire et de M. le Pasteur, qui nous parlèrent des anecdotes de la commune. Nous avons regretté l'absence de M. le curé. Le café, et plus pour certain, mit fin à cette agréable journée avant une sieste bien méritée !! Retour au bureau pour Roger.

Je tiens personnellement à remercier l'Auberge, les autorités, le pasteur et vous, nos aînés pour votre présence et votre bonne humeur. MERCI.

Eric Schmidt

La sortie

La sortie a eu lieu le jeudi 19 juin, nous étions 43 inscrits (chauffeur compris), après le désistement d'un couple pour des raisons de santé (je leur souhaite bon rétablissement), nous serons donc 41 chauffeur compris. Comptage 42 !! Je n'avais pas encore bu ! Nos adjointes Zaza et Suzanne recomptent encore ! Nous sommes bien 42. On n'y comprenait plus rien. Bravo la commune, la liste était fautive, (non pas 43 inscrits mais bien 44 inscrits – 2 malades = 42. (Euh Excel est pas mal pour les totaux). EUREKA!!! On peut partir.

Départ de La Plaine à 7h00, certain diront que c'est tôt !! Vu le programme concocté, il le fallait bien. En route pour Romont, arrêt pipi, café-croissant à Savigny après une balade dans la région lausannoise. Suite dans cette belle région vaudoise puis fribourgeoise.

Nous passons de très beaux domaines agricoles, des fermes garnies de fleurs aux balcons et fenêtres, joli clin d'œil. Arrivée à Romont, visite du Vitromusée (que je conseille à tous). A la fin de la visite deux personnes viennent vers moi en sueur, je leur demande ce qu'il se passe "C'est la vallée de la soif ici !" Et pourquoi ? "Tu aurais pu choisir une visite où il y a un bistrot ouvert !" dit un de nos aînés. Il y a un bistrot en face, mais, comme "Chez Odette", c'est fermé le mardi.

En route pour le repas au Café-restaurant de LA POULARDE, eh oui cela doit rappeler des souvenirs à certains !!! Beau menu, bouquet de salade à la julienne de saumon fumé, suivi d'une blanquette de veau, riz aux légumes. Et bien entendu, vu la région, en dessert, les meringues à la double crème.... un régal. Le café et un petit Kirsch pour M Siegle, ancien maire de Russin. Malheur, il n'y en avait pas, il a dû se résoudre à boire autre chose.

Rassemblement des troupes, comme en course d'école, car nous avons prévu un arrêt pour acheter des meringues et de la crème. Hélas, toute les

fromageries croisées étaient fermées, ce n'était pas l'heure, la seule ouverte était inaccessible pour cause de multiples travaux (pas dépaycé ! comme à Genève).

Direction La maison CAILLER. Check in pour la visite, comme à l'aéroport, suivre les instructions sur l'écran. Trois groupes étaient inscrits au nom de la commune de LA PLAINE. Alors, à la question "Qui est le maire ?" Je réponds "C'est moi !" Heureusement M. le Maire de Dardagny a pris cela à la rigolade.

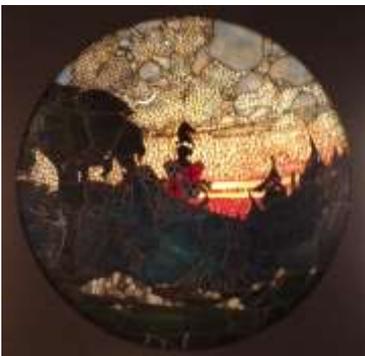
Réorganisation des groupes, les visites peuvent commencer. Visite du troisième type, tout est réglé électroniquement, il faut suivre ! Les portes sont automatiques, elles fonctionnent avec les énoncés.

A la sortie, achat de chocolat et retour dans nos pénates. Mais pas sans nos meringues ! Je conviens avec le chauffeur d'un arrêt pour la fromagerie direction Gruyère. Enfin, on les a nos meringues et notre crème !

Pour d'autres, ce sera un arrêt apéro, normal il faisait lourd, les gosiers étaient secs et comme le dit le proverbe "Gosier réjouis-toi voilà une averse". Enfin départ pour Genève, trajet durant lequel j'ai distribué une photo de la sortie de l'année précédente. Tous furent contents d'arriver à destination vers 19h00. M. Pittet descend du car sans ses cannes. A ma question "où sont-elles ?", il me rétorque "Je les ai oubliées au restaurant de la Gruyère". Pour certains l'apéro était plus long que pour d'autres !

Je remercie les deux communes pour le soutien à nos aînés, ainsi que pour leur présence. Merci à tous et à l'année prochaine.

Eric Schmidt



NB On a retrouvé une jaquette blanche dans le car. S'adresser à la mairie

CHAD

Depuis le N° 1 de l'Echo du Château, nul n'est censé ignorer ce qu'est le CHAD.

OK... pour rappel, une dernière fois ! C'est la

Coopérative du Hangar Agricole de Dardagny.

Cette fois c'est fait ! Le bouquet a été fêté le 16 mai, sous un soleil radieux, présage aux nombreux kwatt/heure que les 1300 m² de tuiles solaires devraient fournir. Le meilleur moment de ce bouquet ne fut pas forcément les discours, mais très certainement le partage de la paëlla de M. Eugenio Camacho de Piasio. Un régal et un moment bien sympathique.



A suivi le 14 juin, toujours sous le soleil, et ce n'était pas gagné vu la pluie des jours précédents, l'inauguration en présence de Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat, présidente du Département de l'Intérieur et de la Mobilité (DIM). M. Willy Geiger, sous-directeur de l'OFEV, office fédéral de l'environnement, M. François Erard, président d'Agrigenève, M. Bernard Bosseau, président du CHAD et de notre Maire, M. Pierre Duchêne.

Les différentes présentations et discours nous ont permis de comprendre ce qui fait que ce projet est novateur. Cela dit, nous avons surtout retenu que "ce projet a pour but de garantir la qualité de l'eau, paradoxe, ce sont des vigneronns qui l'ont initié !! "Dixit M. François Erard".

Alors pourquoi tant de blablas, de personnalités pour l'inauguration de deux immenses hangars d'agriculteurs? ...Qu'est-ce qui fait de ce projet une nouveauté ? Quelles innovations ?



D'abord, c'est une première en Suisse ! Dans le cadre du projet pilote visant l'amélioration de l'eau du Nant des Charmilles, (c'est le petit ruisseau qui coule du haut de Dardagny vers La Plaine) la

Confédération et l'Etat de Genève ont soutenu financièrement la construction d'une station collective de lavage et de remplissage pour pulvérisateur phytosanitaire. En clair ? Faire en sorte que le lavage des engins agricoles et le remplissage des cuves ne polluent plus les eaux, en les récupérant et les retraitants. Le procédé ? Tellement "simple" que l'on se demande pourquoi ce n'est pas plus utilisé. Parce que c'était encore un prototype à l'Ecole d'Horticulture de Lullier il y a une année. Exploit ? Oui, car en production aujourd'hui à Dardagny.

Un bac récupère les eaux de lavages. Ces eaux sont vaporisées plusieurs fois par jour dans un "bio bac" composé de, et c'est là la surprise, 70% de terre organique (moi, je ne savais pas qu'il y avait de la terre pas organique ndlr), du compost et de la paille hâchée !!! C'est tout. Ce savant mélange est arrosé selon l'humidité du sol et filtre 99,9 % des impuretés. Wow la nature est bien faite !

Mais le projet écologique ne s'arrête pas là; la toiture du CHAD est en bois certifié FSC, PEFC, toiture en fibrociment sans amiante (encore heureux), béton recyclé, broyé, concassé, les eaux de pluie sont récupérées dans un bac de rétention, afin d'éviter de surcharger les eaux de l'Allondon, une partie de ces eaux sont utilisées pour l'agriculture biodynamique. Un projet travaillé de sorte à éviter les évacuations de terre (250 trajets de décharges évités). Le surplus de la terre remis aux agriculteurs. Des tuiles solaires en provenance d'Allemagne, le reste du matériel de cette installation provient de Suisse. Un amortissement au bout de douze ans garanti par le rachat à prix fixe des SIG. Une perte de rendement de 4-5 % au bout de 25 ans, mais une durée de vie des tuiles de 30-35 ans. Recyclables à 100%, composées de verre, de silice (sable) d'aluminium et d'un support plastique qui sera concassé et réutilisé. Un rendement de 200'000 kwatt/heure par année soit l'alimentation d'un peu moins de 60 foyers sur environ 270 de la commune.



L'apéro clôture cette inauguration, BRAVO à nos agriculteurs qui ont su faire valoir une dynamique commune pour un très beau projet.

Merci également aux Paysannes de Dardagny pour avoir accueilli tout ce beau monde avec café et croissants.

Anne Zoller

Calendrier

Vacances scolaires

Automne : du lundi 22 au vendredi 26 octobre

Fin d'année : lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013

Garderie de La Plaine

Idem vacances scolaires

Levées des objets encombrants

Mercredis 10 octobre - 12 décembre

Passage du Bibliobus

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

23 octobre - 20 novembre - 18 décembre

Mise en place des décorations de Noël

Samedi 8 décembre - Bienvenue à tous

Renseignements-inscriptions :

Isabelle Guyot : 079 300 46 72

Manifestations diverses

Dimanche 14 octobre : Salle polyvalente - 10^e édition de la course pédestre "Run Evasion Rhône". Renseignements : www.courir-ge.ch

Dimanche 14 octobre : Château de Dardagny- Concert de musique classique organisé par l'association Amarcordes. Renseignements & réservations : amarcordes.ch

Dimanche 28 octobre : Salle polyvalente - Kermesse catholique - Programme suit

Samedi 3 novembre : Salle polyvalente - Troc APE
Circulaire suit

Samedi 17 novembre : Salle polyvalente - Fête pour le 30^e anniversaire du Goshinjutsu-kwai - Circulaire suit

Dimanche 18 novembre : Château de Dardagny- Concert de musique classique organisé par l'association Amarcordes. Renseignements & réservations : amarcordes.ch

Samedi 24 novembre : Salle polyvalente - Tournoi de jass organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Dardagny-Russin - Circulaire suit

Dimanche 9 décembre : Château de Dardagny- Concert de musique classique organisé par l'association Amarcordes. Renseignements & réservations : amarcordes.ch

Pré-information :

Automne en feu - Festival de la création senior

Le Centre d'animation pour retraités (CAD) organise le festival de la création senior qui se tiendra du 6 au 10 novembre - www.cad-ge.ch - 022 420 42 80

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction : Groupe communication

Impression : Imprimerie Dassio

600 exemplaires sur papier 100% recyclé

Prochaine parution 20 décembre 2012

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520

1283 Dardagny

022 754 12 30

info@dardagny.ch

www.dardagny.ch

Horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 12h

Mercredi et après-midi sur rendez-vous

Etat civil du Mandement

Mairie de Satigny

022 753 90 40

La Poste - La Plaine

Horaires du lundi au vendredi : 8h à 12h

Samedi : 8h à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant de Châtillon

Horaires

du lundi au vendredi 14h30 à 19h30

samedi et dimanche 9h30 à 17h

Espace de récupération 022 420 91 22

Service compost 022 420 91 11

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 93 21

Urgences 117

Service du feu

Urgences 118

Fondation des services d'aide et de soins à domicile (AMD) -

Centre d'action sociale (CAS)

Mairie de Meyrin

022 420 30 00

AAD Association d'aide à domicile

30, rue de Calle

1213 Onex

022 793 32 49 - 079 780 00 43

www.aad-association.ch

Aide ménagère - soutien scolaire -
personne dépendante - jardin - maison

Paroisse protestante du Mandement

Marc Gallopin, pasteur

022 753 16 30

www.protestant.ch/direct/mandement

mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique

Route de La Gare 17

1242 Satigny

Conseil de paroisse

Pierre Descloux 022 753 12 03

Délai rédactionnel 31 octobre

